



Collectif



Pack modulaire

Dans le cadre du Stage Paysan Créatif (SPC) cette formation appartient au pack modulaire



Satisfaction
95 % des stagiaires
sont satisfaits



DEMAIN JE M'ASSOCIE

Savoir travailler en bonne intelligence à plusieurs pour créer ou développer un projet en agriculture paysanne



OBJECTIF DE LA FORMATION

- Analyser les facteurs de réussite et d'échec des formes d'organisations collectives pour réussir son association et/ou pérenniser sa propre association avec d'autres.
- Identifier/vérifier des points d'accord souhaitables et trouver/accepter les points de différence qui peuvent être fructueux pour le travail collectif.
- Trouver la forme juridique la plus adaptée au projet d'association.

PROGRAMME

Jour 1 : formuler ses préoccupations et ses attentes vis-à-vis de l'association.

Identifier les complémentarités au sein d'une équipe

Jour 2 : anticiper les sources de conflits, en identifiant les différentes logiques

de travail à plusieurs

Connaître les différentes façons de prendre des décisions à plusieurs et déterminer la plus adéquate.

Aborder les aspects symboliques/réels du temps et de l'argent dans une association.

Jour 3 : réfléchir à l'articulation entre l'individuel et le collectif.

Connaître les différents statuts juridiques et fiscaux accessibles pour s'associer.

METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques avec exemples concrets et d'échanges d'expériences. Mises en situations, travaux en sous-groupe ou en individuel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

INTERVENANT·E·S

Francis Varennes, juriste et fiscaliste

Dominique Lataste, psychosociologue et formateur d'Autrement dit

Ninon Kratchkovsky, formatrice et animatrice installation-transmission à l'ADEAR 28

Public

Formation ouverte à tous les paysan·nes et futur.e.s paysan.ne.s souhaitant s'associer

Pré-requis

Aucun.

Durée

3 jours - 21 heures.

Dates et lieux de la formation

J1 : mercredi 29 novembre 2023.

J2 : jeudi 30 novembre 2023.

J3 : lundi 4 décembre 2023.

La Chevrolière, 61340 Nocé.

Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

Renseignements et inscriptions

Ninon Kratchkovsky, ADEAR 28

instal-transmi@adear28.org

07 69 10 53 19



TARIFS

941,01 €

777 € pris en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation. Reste à charge des participants. Non éligible au CPF

Avec le soutien de :



AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! ARDEAR CVL

06 51 90 45 81

formation@ardearcentre.org

Enregistré sous le n° OF 24410107341. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code de travail)

Ne pas jeter sur la voie publique

